

# Taux de prévalence des troubles schizophréniques (2024-2025)

Mise à jour : Août 2026

Santé Québec Abitibi-Témiscamingue

## PORTRAIT DE SANTÉ

État de santé

Santé mentale

### Définition



Les troubles schizophréniques font partie de la grande catégorie des troubles mentaux. Ils regroupent la schizophrénie, le trouble schizotypique, les troubles psychotiques aigus et transitoires de même que les troubles schizo-affectifs.

**Nombre** : Nombre de personnes d'un territoire donné, tous âges confondus, atteintes d'un trouble schizophrénique au cours de l'année financière 2024-2025.

Une personne assurée par le régime public d'assurance maladie du Québec est considérée comme étant atteinte d'un trouble schizophrénique si elle a :

- un diagnostic principal de trouble schizophrénique inscrit au fichier des hospitalisations MED-ECHO au cours de l'année,
- ou un diagnostic de trouble schizophrénique enregistré au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte au cours de l'année.

Par conséquent, les données présentées ici sont en partie influencées par l'organisation des services propre à chaque territoire.

**Proportion** : Nombre de personnes d'un territoire donné, tous âges confondus, atteintes d'un trouble schizophrénique au cours de l'année financière 2024-2025, rapporté à la population du même territoire au milieu de la période, multiplié par 100.

### Source

Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), année financière 2024-2025. Le traitement des données est réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

## Notes



Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données québécoises présentées dans le tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec.

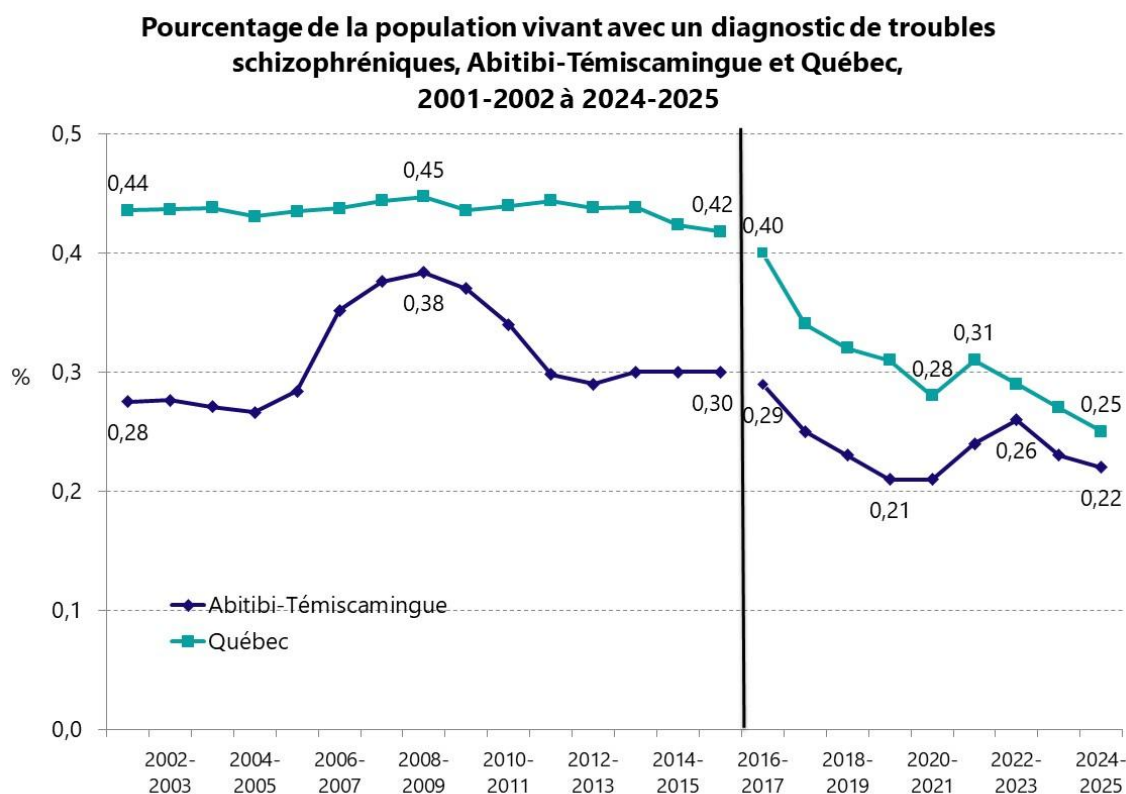
Les données du SISMACQ sous-estiment la réalité dans la MRC de Témiscamingue. En effet, elles utilisent des informations issues du fichier des services rémunérés à l'acte. Or, un certain nombre de médecins pratiquant dans ce territoire ne sont pas rémunérés à l'acte mais selon d'autres modes de rémunération. Il est également probable qu'une partie de la population aille chercher des services médicaux en Ontario, services qui ne sont pas comptabilisés dans le SISMACQ. Les résultats présentés pour la MRC de Témiscamingue doivent donc être considérés comme des minimums.

La somme des parties peut ne pas évaluer le total en raison de l'arrondissement des nombres à un multiple de 5.

### Taux de prévalence des troubles schizophréniques dans la population de 1 an et plus (2024-2025)

| Territoires                                                                                                                                                                                                                             | Sexes réunis |      | Hommes |      | Femmes |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------|--------|------|--------|--------|
|                                                                                                                                                                                                                                         | N            | %    | N      | %    | N      | %      |
| MRC de Témiscamingue                                                                                                                                                                                                                    | 35           | 0,2* | 20     | 0,2* | 10     | 0,1*   |
| Ville de Rouyn-Noranda                                                                                                                                                                                                                  | 100          | 0,2  | 70     | 0,3  | 25     | 0,1*   |
| MRC d'Abitibi-Ouest                                                                                                                                                                                                                     | 40           | 0,2  | 25     | 0,2* | 15     | 0,2*   |
| MRC d'Abitibi                                                                                                                                                                                                                           | 70           | 0,3  | 45     | 0,4  | 25     | 0,2*   |
| MRC de la Vallée-de-l'Or                                                                                                                                                                                                                | 90           | 0,2  | 70     | 0,3  | 15     | 0,1*   |
|                                                                                                                                                                                                                                         |              |      |        |      |        |        |
| Abitibi-Témiscamingue                                                                                                                                                                                                                   | 325          | 0,2  | 235    | 0,3  | 100    | 0,1(-) |
| Québec                                                                                                                                                                                                                                  | 22 015       | 0,3  | 14 035 | 0,3  | 7 980  | 0,2    |
| N Nombre (arrondi aléatoirement à l'unité 5)<br>* Attention, estimation de qualité moyenne<br>(+) Taux significativement plus élevé que celui du reste du Québec<br>(-) Taux significativement plus faible que celui du reste du Québec |              |      |        |      |        |        |

## Évolution dans le temps



### Source

Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de 2001-2002 à 2024-2025. Le traitement des données est réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

### Note

Coupure de la tendance historique en 2016-2017 en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte ; une sous-estimation est observée depuis 2016-2017 puisque la prévalence annuelle reflète l'utilisation des services de santé associés à la maladie.

### Faits saillants

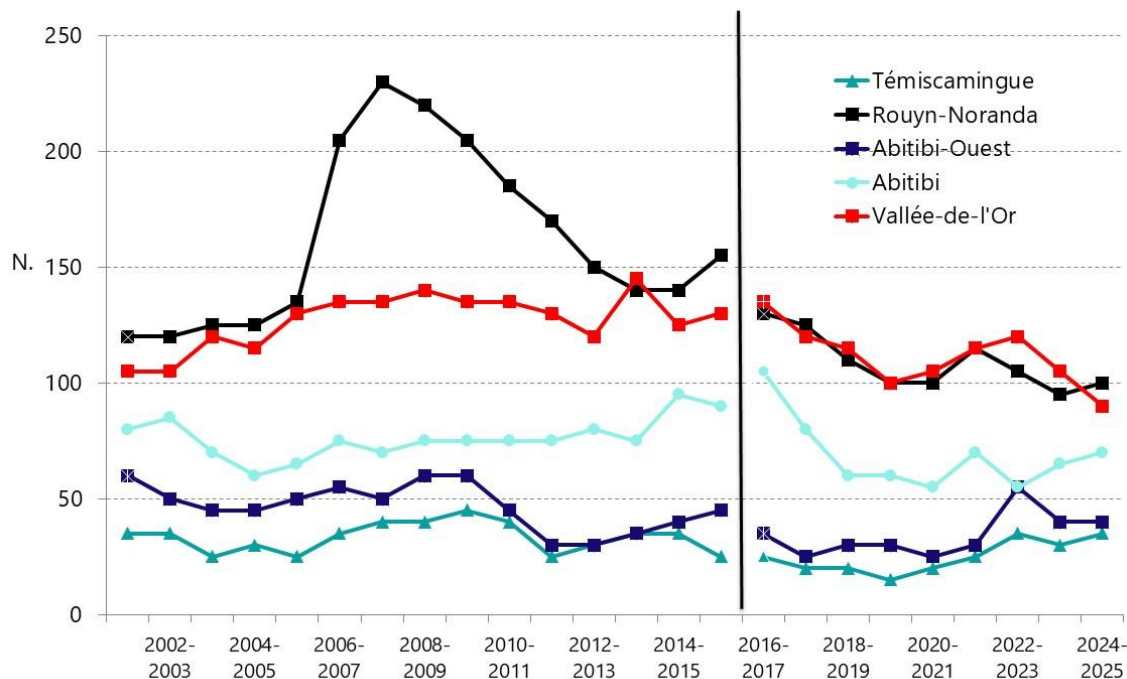


De 2001-2002 à 2015-2016, la proportion de personnes atteintes d'un trouble schizophrénique est demeurée relativement stable en Abitibi-Témiscamingue, oscillant en général entre 0,3 % et 0,4 %. Par la suite, elle a subi une légère tendance à la baisse, suivie de variations pour se situer 0,22 % en 2024-2025.

Dans la région (voir le tableau de la page 2), un peu plus de 300 personnes souffraient d'un trouble schizophrénique en 2024-2025, soit 0,2 % de la population, une proportion comparable à celle du reste du Québec. Plus d'hommes (235) que de femmes (100) étaient touchés par ce type de problèmes dans la région.

## Évolution dans le temps

**Nombre (N.) de personnes vivant avec un diagnostic de troubles schizophréniques, selon les territoires de MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001-2002 à 2024-2025**



### Source

Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de 2001-2002 à 2024-2025. Le traitement des données est réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

### Note

Coupure de la tendance historique en 2016-2017 en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte ; une sous-estimation est observée depuis 2016-2017 puisque la prévalence annuelle reflète l'utilisation des services de santé associés à la maladie.

### Faits saillants



En général dans l'ensemble des MRC de la région, le nombre de personnes souffrant d'un trouble schizophrénique a peu varié au cours des vingt dernières années. Le territoire de Rouyn-Noranda représente une exception. De 2005-2006 à 2006-2007, le nombre est passé de 135 à plus de 200. Il s'est maintenu au-dessus des 200 pendant les trois années suivantes, pour diminuer par la suite. Après des vérifications auprès de professionnels en santé mentale, il apparaît que la hausse observée en 2006 s'expliquerait en partie par un changement de pratique médicale. Ce dernier aurait eu pour effet de réduire la liste de personnes en attente de consultation et de diagnostic.